

Produit

Crédit Agricole Horizon (Janvier 2025)

FR001400UKZ3 - Devise : EUR

Émetteur : Amundi Finance Emissions, membre du groupe Amundi.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer au site www.amundi-finance-emissions.com ou appeler le +33 176333030.

L'AMF est chargée du contrôle de Amundi Finance Emissions en ce qui concerne ce Document d'informations clés.

Ce document a été publié le 2 janvier 2025.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Titre de créance, régit par le droit français, émis par Amundi Finance Emissions

Durée : Ce produit arrive à échéance le 7 avril 2033 (la « Date d'échéance »).

Objectifs : **Crédit Agricole Horizon (Janvier 2025)** est un placement lié à l'évolution de l'indice EURO iSTOXX® 50 NR Decrement 3.75% calculé dividendes nets des retenues à la source réinvestis diminué d'un montant forfaitaire de 3,75 % par an (ci-après l'« Indice »), indice représentatif des principales sociétés de la zone euro, d'une durée de 8 ans.

Hors cas de défaut ou de liquidation de l'Émetteur et hors cas de défaut, de liquidation ou de mise en résolution de Crédit Agricole S.A, Crédit Agricole SA (le « Garant »), s'engage à rembourser, à l'échéance aux investisseurs la valeur de remboursement de ce produit, tel que décrit ci-dessous.

Crédit Agricole Horizon (Janvier 2025) est commercialisé du 21 janvier 2025 (inclus) au 18 mars 2025 jusqu'à 17h00 (inclus) sauf clôture anticipée de la période de souscription ou retrait au gré de l'Émetteur, sans préavis. Dans ce cas, l'ordre de souscription sera automatiquement annulé et le montant de souscription sera restitué à l'investisseur. Si l'Émetteur exerce ce droit, un communiqué sera publié sur son site internet <https://www.amundi-finance-emissions.com>.

Le terme « Capital » désigne la valeur nominale du Titre égale à 100€. Le Capital, les gains et rendements éventuels sont présentés :

- Hors frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion), hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès,
- Hors frais et hors fiscalité liée au cadre d'investissement sélectionné,
- Hors défaut ou liquidation de l'Émetteur et défaut, liquidation, ou mise en résolution du Garant.

À la Date d'échéance, **Crédit Agricole Horizon (Janvier 2025)** est remboursé à hauteur :

- Du Capital diminué de l'intégralité de la baisse de l'Indice, si la Valeur Finale de l'Indice⁽¹⁾ est strictement inférieure à 40 % de sa Valeur Initiale⁽¹⁾, (soit une perte d'au moins 60 % du Capital pouvant aller jusqu'à l'intégralité du Capital),
- Du Capital (soit un TRAB de 0 %⁽³⁾), si la Valeur Finale de l'Indice⁽¹⁾ est inférieure à 70% et supérieure ou égale 40 % de sa Valeur Initiale⁽¹⁾
- Du Capital augmenté d'un gain⁽²⁾ fixe de 48 % (soit un TRAB de 5,02 %⁽³⁾) si la Valeur Finale de l'Indice⁽¹⁾ est supérieure ou égale à 70 % de sa Valeur Initiale⁽¹⁾.

Avantages de la formule :

À l'échéance des 8 ans,

- Si la Valeur Finale de l'Indice⁽¹⁾ est supérieure ou égale à 70% de sa Valeur Initiale⁽¹⁾ (l'indice est en hausse, stable ou en baisse jusqu'à 30% par rapport à sa Valeur Initiale), l'investisseur bénéficie du Capital augmenté d'un gain⁽²⁾ fixe de 48 % soit un TRAB de 5,02 %⁽³⁾, dès lors que l'investisseur a souscrit pendant la période de souscription.
- Si la Valeur Finale de l'Indice⁽¹⁾ est inférieure à 70% et supérieure ou égale à 40% de sa Valeur Initiale⁽¹⁾ (la baisse de l'Indice est comprise entre 30% et 60% par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾), le Capital est remboursé.

Inconvénients de la formule :

- Risque de perte en Capital, non mesurable a priori, pouvant aller jusqu'à l'intégralité du Capital :
 - o En cours de vie : en cas de revente avant l'échéance, il existe un risque de perte partielle ou totale du Capital non mesurable a priori : le prix de revente dépendra des conditions de marché au moment de cette revente,
 - o Il existe un risque de perte en capital même à la Date d'échéance en cas de défaut ou de liquidation de l'Émetteur et en cas de défaut, de liquidation ou de mise en résolution du Garant.
 - o À la Date d'échéance, le Capital n'est pas garanti. Si la Valeur Finale de l'Indice⁽¹⁾ est inférieure à 40% de sa Valeur Initiale⁽¹⁾ (soit une baisse de l'indice de plus de 60% par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾) l'investisseur reçoit le Capital initial diminué de l'intégralité de la baisse de l'Indice : il existe donc un risque de perte de l'intégralité du Capital.
- La durée du placement est de 8 ans. L'investisseur doit conserver son placement jusqu'à la Date d'échéance pour bénéficier de la formule.
- L'indice EURO iSTOXX® 50 NR Decrement 3.75% est calculé, dividendes nets des retenues à la source réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 3,75 % par an. Si les dividendes nets des retenues à la source versés par les actions composant l'Indice sont inférieurs au prélèvement forfaitaire de 3,75% par an, la performance de l'indice EURO iSTOXX® 50 NR Decrement 3.75% en sera pénalisée par rapport à l'indice calculé hors dividendes
- Les taux des retenues à la source appliqués aux dividendes peuvent évoluer à la hausse et être défavorable à la performance de l'Indice.
- Le gain⁽²⁾ fixe est limité à 48%, l'investisseur peut donc ne pas profiter intégralement de la hausse de l'Indice, du fait du mécanisme de plafonnement des gains.
- Le rendement du produit ne prend pas en compte les effets de l'inflation dans le temps. Une Inflation élevée sur la durée de détention aura un impact négatif sur le rendement réel (corrige de l'inflation) du produit.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des produits, qui visent à obtenir un rendement fixe sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Informations complémentaires : La valeur de rachat du produit sera fonction de la formule décrite ci-dessus.

De plus amples détails sur la formule et ses ajustements possibles en cas d'événements de marché sont exposés dans les Conditions Définitives, le Prospectus de Base du produit et ses éventuels suppléments.

(1) La Valeur Initiale de l'indice correspond la moyenne arithmétique des cours de clôture du 8 avril 2025, 9 avril 2025 et 10 avril 2025. La Valeur Finale de l'Indice correspond au cours de clôture de l'Indice constaté le 22 mars 2033.

(2) appliqué au Capital.

(3) calculé sur la période du 7 avril 2025 au 7 avril 2033.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE

1

2

3

4

5

6

7

←

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

→



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 7 avril 2033.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si l'Émetteur et le Garant ne sont pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit. Veuillez-vous reporter aux Conditions Définitives du produit.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 8 ans			
Investissement 10 000 EUR			
		Si vous sortez après	
Scénarios		1 an	8 ans
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 673 €	1 295 €
	Rendement annuel moyen	- 43,27%	- 22,55%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 148 €	14 800 €
	Rendement annuel moyen	- 8,52%	5,02%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 570 €	14 800 €
	Rendement annuel moyen	5,70%	5,02%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 556 €	14 800 €
	Rendement annuel moyen	15,56%	5,02%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Les performances affichées sont le résultat de la formule pour différents scénarios du sous-jacent. En cas de sortie avant l'échéance du produit, la valeur de rachat est estimée en tenant compte des conditions de marché et des coûts de sortie applicables. Aucune hypothèse de réinvestissement n'est appliquée.

Que se passe-t-il si Amundi Finance Emissions n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

En cas de défaillance ou de faillite de l'Émetteur, vous pouvez prétendre à un paiement de la part du Garant en vertu d'une garantie inconditionnelle et irrévocable de tout montant exigible.

En cas de défaillance ou de faillite du Garant, ou si le Garant fait l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), vous pourrez subir une perte à hauteur de la totalité du montant investi. Ce produit n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	1 an	Si vous sortez après 8 ans*
Coûts totaux	480,50 €	738,50 €
Incidence des coûts annuels**	4,93 %	0,85 %

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,87 % avant déduction des coûts et de 5,02 % après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	Jusqu'à 218,50 EUR
Coûts de sortie	Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez (incluant une indemnité d'engagement de rachat de 1% en cas de sortie avant l'échéance). Il s'agit d'une estimation.	197 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,65 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation.	65 EUR
Coûts de Transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 8 ans, qui correspond à l'échéance du produit. Le produit est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez-vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : dans des conditions normales de marché, afin de vous permettre de revendre avant la Date d'échéance, le produit sera coté quotidiennement à la Bourse de Paris jusqu'au 5e jour ouvrable avant la Date d'échéance. Dans des conditions exceptionnelles de marché, la revente du produit pourra être temporairement suspendue.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Finance Emissions au 91-93, boulevard Pasteur, CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France
- Envoyer un e-mail à contacts.emissions-ca@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire sur le produit, en particulier le prospectus de base, tout supplément à celui-ci, les Conditions Définitives et d'autres documents d'informations relatifs au produit sont publiés sur le site Internet de l'Émetteur : www.amundi-finance-emissions.com, conformément aux dispositions légales applicables. Ces documents sont également disponibles gratuitement auprès d'Amundi Finance Emissions au 91-93, boulevard Pasteur, CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Place de cotation : Paris Stock Exchange: Euronext Paris - www.euronext.com

Le produit n'est en aucun cas sponsorisé, vendu ou promu par un marché boursier, un indice, une bourse de valeurs ou un promoteur d'indice concerné.